

■ **AJ Electro Sàrl**, à Genève, CH-660-2316003-5, exploitation d'une entreprise d'électricité et de télématique, etc. (FOSC du 07.10.2004, p. 6). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par élévation de la part sociale de l'associé-gérant Milo Walter de CHF 20'000 à CHF 100'000. Statuts modifiés le 15.02.2006. Transformation: la société à responsabilité limitée a été transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 15.02.2006 et bilan de transformation au 15.02.2006, comprenant des actifs de CHF 525'720,15 et des passifs envers les tiers de CHF 353'087,60, contre attribution à l'associé de 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: **AJ Electro SA**. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 15.02.2006. Balladone Patrick n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Milo Walter, jusqu'ici associé-gérant, est administrateur unique et continue à signer individuellement. Réviseur: PB Fidu-consulte Sàrl, à Montreux.

Journal no 3967 du 22.03.2006
(03307302 / CH-660.2.316.003-5)